

La Clergerie

Marc DEBERSEE

Espace mémoire et patrimoine de Rumegies



C'est une des plus anciennes maisons de la commune mais c'est la seule qui ait pu conserver l'histoire de ses cinq honorables propriétaires successifs depuis la fin du XVIII^{ème} siècle jusque 1972.

Ce bâtiment ecclésiastique, appelé « Clergerie », connu également sous le nom de « Maison du Greffier », servit de résidence aux clercs de la paroisse de la révolution jusqu'au XIX^{ème} siècle.

Les clercs étaient chargés d'assister le curé et en particulier de tenir les registres d'état-civil. Certains se voyaient également confier des fonctions d'enseignement. Cette maison cléricale fut bâtie dans le dernier quart du XVIII^{ème} siècle sur l'emplacement de l'ancienne école du village, présente sur le cadastre de 1663.

Le premier clerc qui habita cette maison fut Pierre-Joseph LECAT (1764- 1831), clerc de paroisse de 1791 à 1831 mais également greffier, c'est-à-dire secrétaire de mairie de 1826 à 1831.

C'est son fils, Jean-Baptiste Antoine LECAT (1793-1858), qui devint à la fois clerc de la paroisse et greffier de 1831 à 1855. Et c'est le petit fils de Pierre Joseph LECAT qui prit la succession en 1855 :

Auguste-Germain LECAT (1826 -1887), également clerc et greffier de 1855 à 1887.

Cette maison étant bien d'église donc bien communal, sera vendue par adjudication en décembre 1896 et achetée par Henri LECAT (1868-1936), secrétaire de mairie de 1887 à 1936, mort sans descendance. Sa femme née Evelina DOPHON y resta jusque son décès en 1949.

En 1950, une vente licitation faisant cesser l'indivision permettra à l'une des héritières, Marie MANGE, épouse du chef de musique Henri DELJURIE d'acquiescer ce bâtiment.

En 1972, la Clergerie sera achetée et rénovée par les actuels propriétaires.



La Cour



C'est un toponyme fréquent dans la région du Nord, souvent orthographié en « court ».

Dérivé du « curtis » mérovingien, il désigne une cour caractéristique de la maison.

Une curieuse tradition orale maintes fois racontée par les anciens mérite d'être rapportée.

Selon ces dires, le roi Louis XIV visitant ses conquêtes de Flandres se serait arrêté à cet endroit avec sa cour, d'où viendrait le nom « La Cour ».

Hypothèse alléchante, d'autant plus que ce lieu-dit se trouve sur l'ancienne voie de circulation

Douai-Tournai via le « Pont Louvet » sur l'ELNON ! ... Avis de recherche.